
BASE DE DONNÉES RÉGIONALE D'OCCUPATION DU SOL 2006 - 2014



GUIDE D'INTERPRÉTATION DE LA NOMENCLATURE (extraits de la classe 121)

décembre 2016

121 – Zones d'activités et équipements

Code : 121	Libellé : Zones d'activités et équipements	
UMC : 5000 m ²	LMC : 40 m	Traitements :
Classes mères :	1 - TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS 12 - Zones industrielles ou commerciales, infrastructures et équipements	

EXEMPLE : industrie ou artisanat

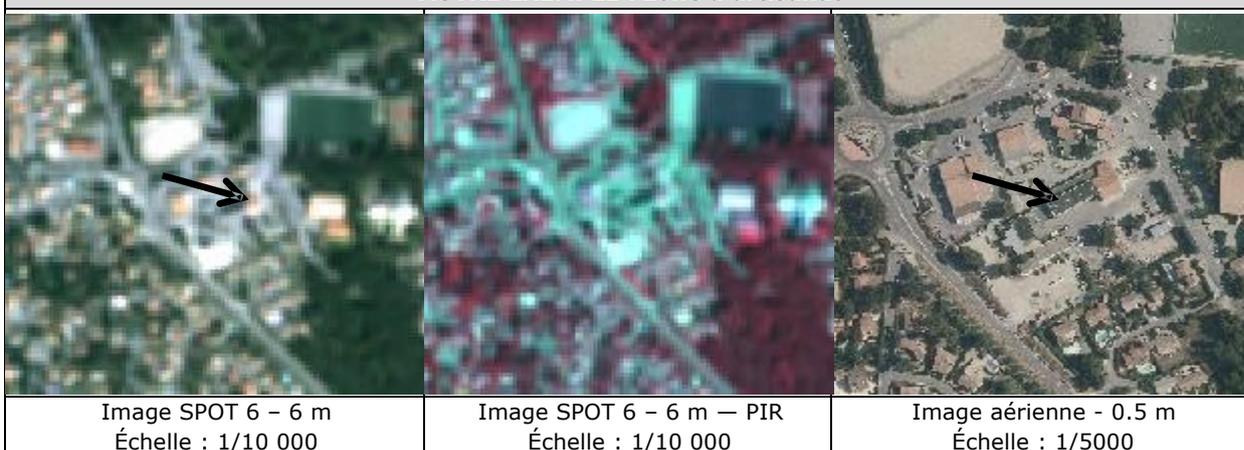


La délimitation comprend également les accès, installations diverses, parkings et zones de stockage.

DÉFINITION

Contenu :	Bâtiments et surfaces associées des industries, transports logistiques. Comprends également les équipements collectifs publics comme privés (écoles, les hôpitaux, les bases militaires, les cinémas, les universités, les casernes, les musées...) à destination ou au service du public. Sont également incluses les infrastructures de gestion/distribution des réseaux d'eau, d'énergie, de télécommunication ou de traitements pouvant être distinguées.	
Exclusion :		
Aide PIAO :	Visuelle	Zones le plus souvent asphaltées et composées de grandes surfaces de bâtiments, de parking ou de stockage desservies par de grands axes routiers ou ferroviaires.
	Contexte	Correspond aux zones industrielles, logistiques, commerciales et d'activités autrement dit l'ensemble des pôles économiques situés en zone urbaine ou en périphérie.
	Confusion, omission	Domaine agricole ou de loisir si aucune base de données pour les identifier
	Données exogènes	Couche ACTIVITE de la BD TOPO de l'IGN >> Entités « Administratif, Enseignement, Gestion des eaux, Industriel ou commercial, Santé » du champ attributaire NATURE. SCAN 25

AUTRE EXEMPLE : zone d'artisanat



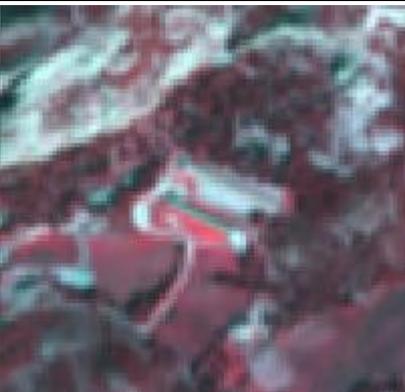
La délimitation comprend également les accès, installations diverses, parkings et zones de stockage.

AUTRE EXEMPLE : site industriel		
		
Image SPOT 6 - 6 m Échelle : 1/10 000	Image SPOT 6 - 6 m — PIR Échelle : 1/10 000	Image aérienne - 0.5 m Échelle : 1/5000

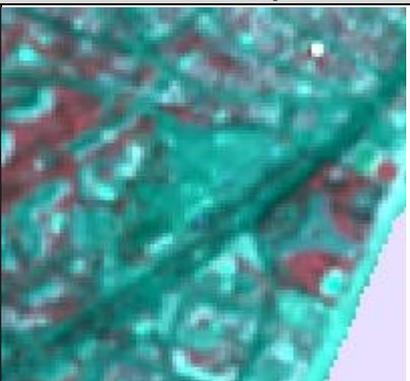
Comprends les installations et terrains associés.

AUTRE EXEMPLE : site d'artisanat		
		
Image SPOT 6 - 6 m Échelle : 1/10 000	Image SPOT 6 - 6 m — PIR Échelle : 1/10 000	Image aérienne - 0.5 m Échelle : 1/5000

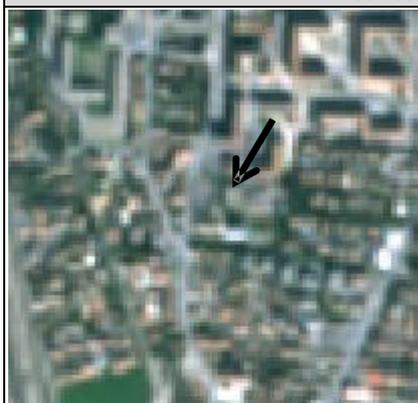
Quelques habitations peuvent être noyées dans le site de façon éparse.

AUTRE EXEMPLE : artisanat ou agricole type porcherie/poulailler		
		
Image SPOT 6 - 6 m Échelle : 1/10 000	Image SPOT 6 - 6 m — PIR Échelle : 1/10 000	Image aérienne - 0.5 m Échelle : 1/5000

Il est souvent difficile d'identifier les fermes par rapport à de l'artisanat. Cela implique généralement de zoomer au 1/2500 pour voir les engins ou installations. Dans notre cas, travailler à cette échelle est exclu. Des parcelles comprenant de grands hangars ont donc été intégrées dans cette classe sans certitude sur leur nature.

AUTRE EXEMPLE : supermarché		
		
Image SPOT 6 – 6 m Échelle : 1/10 000	Image SPOT 6 – 6 m – PIR Échelle : 1/10 000	Image aérienne - 0.5 m Échelle : 1/5000

La délimitation comprend également les accès et parkings.

AUTRE EXEMPLE : tertiaire ou administration		
		
Image SPOT 6 – 6 m Échelle : 1/10 000	Image SPOT 6 – 6 m – PIR Échelle : 1/10 000	Image aérienne - 0.5 m Échelle : 1/5000

La délimitation comprend également les accès, parkings et éventuellement espaces végétalisés associés

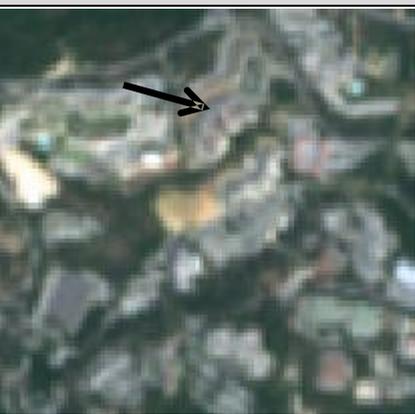
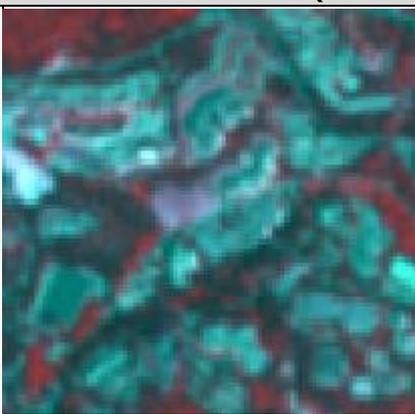
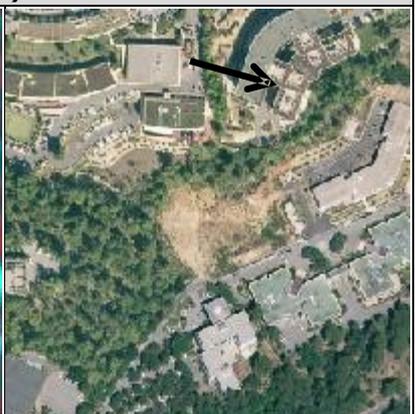
EXEMPLE : hôpital		
		
Image SPOT 6 – 6 m Échelle : 1/10 000	Image SPOT 6 – 6 m – PIR Échelle : 1/10 000	Image aérienne - 0.5 m Échelle : 1/5000

AUTRE EXEMPLE : stockage

		
Image SPOT 6 - 6 m Échelle : 1/10 000	Image SPOT 6 - 6 m - PIR Échelle : 1/10 000	Image aérienne - 0.5 m Échelle : 1/5000

Zone de stockage liée à une entreprise à ne pas confondre avec les décharges.

AUTRE EXEMPLE : tertiaire (bureaux)

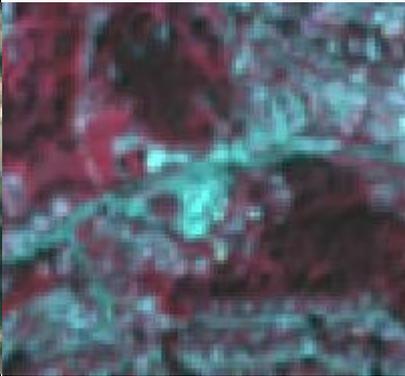
		
Image SPOT 6 - 6 m Échelle : 1/10 000	Image SPOT 6 - 6 m - PIR Échelle : 1/10 000	Image aérienne - 0.5 m Échelle : 1/5000

La délimitation comprend également les accès et parkings.

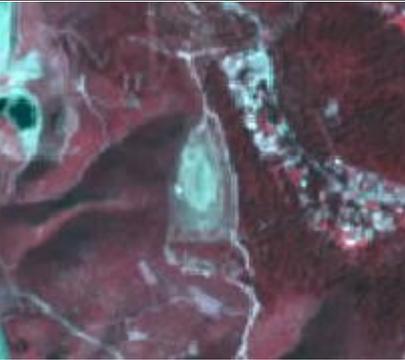
AUTRE EXEMPLE : usine / ateliers

		
Image SPOT 6 - 6 m Échelle : 1/10 000	Image SPOT 6 - 6 m - PIR Échelle : 1/10 000	Image aérienne - 0.5 m Échelle : 1/5000

La délimitation comprend également les accès, installations diverses, zones de stockage et parkings.

AUTRE EXEMPLE		
		
Image SPOT 6 - 6 m Échelle : 1/10 000	Image SPOT 6 - 6 m - PIR Échelle : 1/10 000	Image aérienne - 0.5 m Échelle : 1/5000

Stockage et installations de petite taille.

AUTRE EXEMPLE : grand bassin de rétention		
		
Image SPOT 6 - 6 m Échelle : 1/10 000	Image SPOT 6 - 6 m - PIR Échelle : 1/10 000	Image aérienne - 0.5 m Échelle : 1/5000

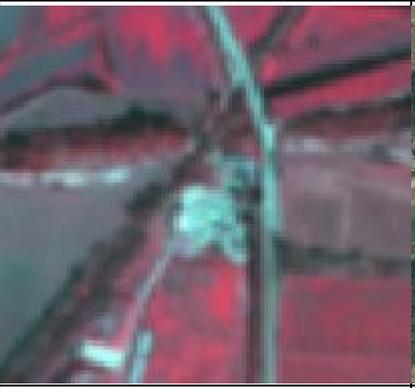
Structures d'aménagement (barrage, pompes, bassins, etc.).

AUTRE EXEMPLE : installations hydrauliques ou électriques		
		
Image SPOT 6 - 6 m Échelle : 1/10 000	Image SPOT 6 - 6 m - PIR Échelle : 1/10 000	Image aérienne - 0.5 m Échelle : 1/5000

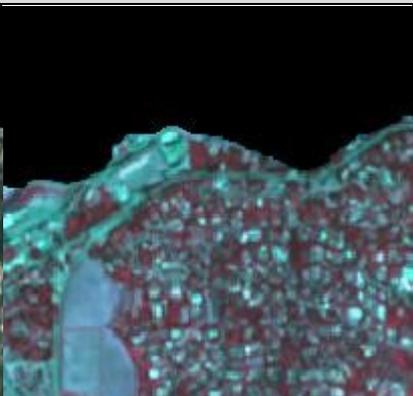
Comprends les installations, accès et espaces associés.

AUTRE EXEMPLE : champs photovoltaïques		
		
Image SPOT 6 – 6 m Échelle : 1/10 000	Image SPOT 6 – 6 m – PIR Échelle : 1/10 000	Image aérienne - 0.5 m Échelle : 1/5000

Champs photovoltaïques et installations associées.

AUTRE EXEMPLE : station d'épuration		
		
Image SPOT 6 – 6 m Échelle : 1/10 000	Image SPOT 6 – 6 m – PIR Échelle : 1/10 000	Image aérienne - 0.5 m Échelle : 1/5000

La station, ses bassins et zones associées.

AUTRE EXEMPLE : site militaire		
		
Image SPOT 6 – 6 m Échelle : 1/10 000	Image SPOT 6 – 6 m – PIR Échelle : 1/10 000	Image aérienne - 0.5 m Échelle : 1/5000

La délimitation comprend également les accès, installations diverses et parkings.

EMPRISE DE L'ÉTUDE

